

INVITATION

à la

IV^e Assemblée générale de l'Association Internationale des Botanistes.

BRUXELLES 17-20 MAI 1910.

Monsieur et Honoré Compère!

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint le programme des séances de la 4^{ème} assemblée générale de notre Association.

L'assemblée générale se tient cette année, conformément à la résolution prise par l'assemblée générale de Vienne, au même endroit et en même temps que le III^{ème} Congrès international de Botanique.

L'assemblée générale sera précédée d'une réunion du Comité directeur et d'une réunion du Comité de Botanique appliquée; nous prions MM. les Membres de ces Comités de vouloir bien considérer cette convocation générale comme tenant lieu pour eux de toute convocation personnelle et spéciale.

Les séances auront lieu dans une salle, qui sera mise à notre disposition par le Comité local d'organisation du III^e Congrès international de Botanique. Le bulletin quotidien publié par le Comité local indiquera exactement les lieux et heures des réunions.

Vous trouverez, au verso, le programme des séances.

Pour le Comité directeur

Le Président
CH. FLAHAULT.

Le Secrétaire-général
J. P. LOTSY.

N.B. Une excursion paléobotanique à participation limitée sera organisée en Angleterre à la fin du Congrès. Elle fera l'objet d'une communication ultérieure aux paléobotanistes.

Réunion du Comité directeur

Mardi 17 Mai à 11 heures du matin

- a.* Rapport du secrétaire-général.
- b.* Rapport du trésorier.
- c.* Préavis relatif au Comité directeur à proposer à l'élection par l'assemblée générale.
- d.* Préavis relatif aux articles à proposer à l'assemblée générale.

Réunion du Comité de Botanique appliquée

Mercredi 18 Mai à 3 heures de l'après-midi

Rapport du Comité directeur et de M. PHILIPPE DE VILMORIN, nommé rapporteur, sur la création d'une „Feuille de Correspondance” par la Réunion de Montpellier le 6 Juin 1908.

Assemblée générale

Vendredi 20 Mai à 10 heures du matin

- a.* Rapport du secrétaire-général.
- b.* Rapport financier et approbation des comptes du trésorier.
- c.* Rapport du Comité de Botanique appliquée.
- d.* Choix du lieu de la prochaine assemblée générale.
- e.* Discussion des articles à l'ordre du jour conformément à l'article 19 des Statuts.
(le texte de ces articles devra être soumis au Comité directeur au moins deux mois à l'avance).
- f.* Propositions individuelles.
- g.* Renouvellement du Comité directeur.